

Mercredi 13 avril 2016

Ce mercredi 13 avril, Laurence Fortin, vice-présidente à l'aménagement du territoire au Conseil régional et Richard Ferrand, conseiller régional référent pour le COB – député ont rencontré Daniel Caillarec, président du Pays COB pour dresser un premier bilan de la contractualisation en cours.

Afin de pouvoir bénéficier de crédits financiers pour soutenir les projets d'investissement et de fonctionnement des acteurs du Centre Ouest Bretagne (collectivités territoriales et associations), le Pays a signé avec le Conseil régional un contrat de partenariat Europe – Région – Pays.

Ce contrat repose sur une stratégie tenant compte des enjeux et priorités de développement du Centre Ouest Bretagne : l'emploi, les services de santé, la mobilité, l'autosuffisance et la réhabilitation énergétique, la culture, le tourisme...

Pour pouvoir bénéficier de ces fonds régionaux (5 187 611 €) et européens (1 195 373 €), gérés par le Conseil régional, les porteurs de projet doivent déposer un dossier répondant aux priorités de la stratégie du COB. Ces dossiers font l'objet d'un examen en Comité Unique de Programmation. Cette instance, composée d'élus mais aussi de représentants de la société civile, émet un avis d'opportunité sur les dossiers.

A ce jour, 4 comités ont été organisés et ont d'ores et déjà permis d'attribuer 1 246 856 € de subventions, soit 24% de la dotation des fonds régionaux pour le COB sur la période 2014 – 2016.

Les projets soutenus :

- Télécentre de Roi Morvan Communauté : 95 989€ fonds régionaux et 16 604 € fonds européens
- Dispositif de soutien au développement des TPE du COB : 11 562€ fonds régionaux
- Promouvoir et développer la pratique nautique de la planche à rame sur le Centre Finistère – Ulmir Aulne : 5 020 € fonds régionaux
- Acquisition de matériel pour la base nautique de Roi Morvan Communauté : 5 560 € fonds régionaux
- Conservation, valorisation et interprétation du patrimoine archéologique de Carhaix : Vorgium – Poher Communauté : 456 513 € fonds régionaux et 108 116 € fonds européens.
- Maison de santé – Trégourez : 108 180 € fonds régionaux
- Construction d'une école – Mairie de Locmalo : 135 984 € fonds régionaux
- Réhabilitation et extension de l'école Anjela Duval – Mairie de Kergloff : 140 000 € fonds régionaux
- Restructuration et extension de l'école publique – Mairie de Lennon : 140 000 € fonds régionaux
- Equipement de la micro-crèche – Mairie de Plouray : 11 461 € fonds régionaux
- Construction d'une maison d'assistants maternels – Mairie de Berrien : 46 387 €
- Acquisition / rénovation d'un bâtiment à Carhaix pour la mission locale du COB : 90 200 € fonds régionaux

Le prochain Comité Unique de Programmation se déroulera au mois de mai. Il sera consacré à l'habitat social. C'est une thématique nouvelle et importante pour le territoire qui a besoin d'offrir des logements de qualité à la population. Ce comité examinera plusieurs projets de réhabilitation thermique du parc de logements sociaux sur le COB.

Au deuxième semestre 2016, le Pays pourra allouer des subventions pour des dossiers sollicitant des fonds européens Leader, visant à soutenir le développement des territoires ruraux. Dans ce cadre, une enveloppe de 1 875 990 € a été allouée au territoire pour soutenir des projets qui répondent au besoin de s'adapter aux mutations sociales et économiques pour maintenir la qualité de vie en Centre Ouest Bretagne et en renforcer l'attractivité.